

«PLATEFORME WEB DES COMPETENCES NATIONALES A L'ETRANGER»

Fiche de présentation

a. Contexte

La mobilisation des compétences nationales à l'étranger pour le développement socioéconomique du pays constitue un des axes majeurs de la politique décidée par le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune. En effet, cette politique repose essentiellement sur une démarche inclusive de l'ensemble des ressources humaines algériennes pour la construction de la nouvelle République. De son côté, l'élite algérienne expatriée a toujours affiché de manière constante sa disponibilité à contribuer à l'effort du développement national.

La crise sanitaire mondiale du Covid-19 a fortement étayé ce constat. Elle nous a permis de voir tant de chercheurs et médecins algériens en activité à l'étranger intervenir dans les médias lourds ou sur les réseaux sociaux pour partager leurs expertises et connaissances au profit du bien-être de leurs concitoyens en Algérie, témoignant ainsi du fort degré d'attachement de cette frange indissociable du peuple algérien à l'égard de son pays d'origine.

C'est dans cet esprit de solidarité que le Secrétariat d'Etat en charge de la Communauté Nationale et des Compétences à l'Etranger (SECCNCE) s'est résolu à mettre en place, **en priorité et avec l'urgence que requiert la prise en charge des préoccupations de la CNE**, un nouvel instrument officiel visant à mutualiser tous les efforts des Algériennes et Algériens au service du développement national, particulièrement, en ces moments difficiles que connaît le pays sur les plans sanitaire, économique et social.

Cet instrument, matérialisé par une nouvelle Plateforme web, constituera un espace d'échange interactif d'informations, de transfert d'expertise et de montage de projets de recherche et de développement dans une logique de partenariat gagnant-gagnant entre les institutions algériennes et les compétences nationales disséminées à travers le monde.

b. Composition de la plateforme web des compétences nationales à l'étranger

Sur le plan du contenu, cette plateforme reposera sur les deux éléments saillants, ci-après :

- **Bourse de projets** : Les institutions et organismes peuvent introduire des projets susceptibles d'intéresser les compétences nationales. Ces dernières, de leur côté, ont la possibilité de soumettre leurs projets personnels pouvant intéresser les institutions et organismes nationaux ou d'autres compétences algériennes pour l'établissement de partenariats.
- **Bourse d'expertises** : les organismes nationaux inscrits sur la plateforme pourront introduire également des demandes d'expertise (mission ad-hoc) dans le cadre de leurs activités courantes ou pour de nouveaux projets. Les membres de la Communauté nationale inscrits sur la plateforme peuvent consulter cette bourse et le cas échéant, postuler aux offres qui les intéressent.

c. Objectifs et résultats escomptés du projet

En plus d'être une plateforme d'échanges interactifs entre les institutions de l'Etat, les organismes nationaux privés ou publics et les compétences algériennes établies à l'étranger, le Portail des compétences devrait constituer un outil stratégique non seulement pour le SECCNCE, mais aussi et surtout pour l'ensemble des Départements ministériels. Ainsi, est-il attendu de ce nouveau portail des compétences ce qui suit :

- Identification, recensement et suivi des compétences algériennes ;
- Fédération, canalisation et mobilisation des compétences algériennes autour de projets structurants ;
- Valorisation de l'expertise de l'élite algérienne à l'étranger sur les questions de développement à travers son réseautage et son intégration dans le processus de développement du pays ;
- Renforcement des liens d'attache avec les compétences nationales dans tous les domaines (scientifique, économique, social, culturel, ...) ;
- Mise en place d'un espace d'information et de communication autour des activités du SECCNCE et, de manière plus globale, des actions menées par le Gouvernement en direction de la Communauté algérienne à l'étranger;
- Renforcement de l'interaction entre l'élite scientifique établie à l'étranger et l'université algérienne;
- Développement des startups associant l'élite établie à l'étranger à nos jeunes talents;
- Valorisation des distinctions de cette élite.

d. Bénéficiaires du projet

Les principaux bénéficiaires du projet sont le Ministère des Affaires étrangères, le Secrétariat d'Etat et les Postes Diplomatiques et Consulaires, ainsi que l'ensemble des institutions et organismes publics et privés.

A titre indicatif, le public cible du portail web des compétences nationales à l'étranger se constituera principalement des :

- Experts de la communauté nationale exerçant dans divers domaines (scientifique, économique, social et culturel) ;
- Institutions et organismes nationaux publics et privés ;
- Universités et des instituts de formations ;
- Organismes et centres de recherche ;
- Chambres de commerce, de l'agriculture et de la pêche et associations professionnelles;
- Structures d'incubation (incubateurs, pipelinières, accélérateurs)
- Institutions bancaires et financières ;
- Journalistes et médias;
- Startups
- Autres partenaires techniques et financiers.